

Oct. 2016

Communiqué de presse

Bien-être et performance en entreprise : Suivez le guide !



Deux nouveaux guides pratiques visant les dirigeants et les salariés pour optimiser les démarches santé, bien-être et performance au sein des entreprises, viennent d'être publiés.

A l'occasion de la *première édition de la Semaine de la Santé auditive au travail* programmée du 24 au 28 octobre 2016, l'association JNA diffuse deux nouveaux guides pratiques de sensibilisation sur le thème de la « Santé auditive en entreprises » dont l'objectif est de concilier santé, bien-être et performance au travail.

Au travers de ces deux nouveaux guides pratiques, l'association JNA a décliné les différents facteurs clés de réussite en matière de santé auditive, de bien-être et de performance tant pour l'entreprise que pour ses salariés.

Dans le guide Spécial Dirigeants, les membres du Comité scientifique et experts de l'association JNA présentent un processus de valorisation des coûts insidieux générés par le bruit et les nuisances sonores en contrepartie des investissements acoustiques et humains nécessaires.

Il est démontré que les investissements nécessaires ne sont pas à considérer comme des pertes sèches mais plutôt avec un retour sur investissement. Autre point soulevé, celui de la promiscuité des salariés sur les espaces de travail et les incidences sur le manque d'intelligibilité des conversations internes et externes.

Dans la version « salariés », l'association JNA décline les bienfaits de la prise en compte de sa santé auditive sur les sources d'émissions sonores. Toutefois, il est rappelé que chacun génère du bruit par ses propres comportements au sein du collectif. En effet, l'absence de « frontières » sur les espaces ouverts peut favoriser certains glissements de comportements.

Mais l'apprentissage essentiel réside en la nécessité d'intégrer des temps de répit ou « pauses auditives » afin de permettre au système auditif de récupérer. Celui-ci n'est doté d'aucune capacité à se protéger naturellement du bruit ; Il est donc sollicité en permanence malgré des limites physiologiques.

Le bruit, un agent toxique pour les entreprises

Selon le Pr. Jean-Luc Puel, Président de l'association JNA, le bruit est un agent toxique au sein des entreprises. Il altère non seulement la santé des salariés par ses effets auditifs et par ses effets extra-auditifs, mais il dégrade aussi la santé financière de l'entreprise. Des gains santé qui se traduisent par un bien-être et une performance accrues sont envisageables sur des cycles courts et permettent de couvrir les investissements acoustiques, matériels et changement de comportements humains nécessaires à une gestion sonore respectueuse des salariés.

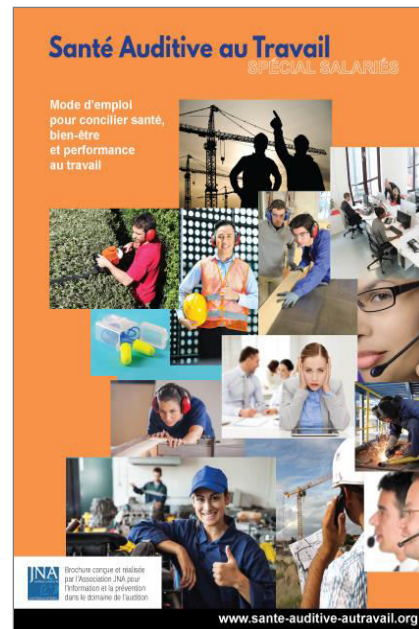
Il est nécessaire d'accélérer le mouvement collectif « santé responsable » au travail.

Une nouvelle clé pour renforcer la santé auditive en entreprise

« La compréhension des mécanismes de notre système auditif et de ses incidences sur les risques psychosociaux, pouvant générer des accidents du travail, est assez récente.

Nous sortons de l'ignorance et nous devons intégrer toutes ces connaissances médicales pour favoriser le « bien vivre » et le « bien vieillir » au sein des entreprises. »

rappelle le Professeur Jean-Luc Puel, Président de l'association JNA.



Le guide pratique destiné aux salariés

Au travers de cette première édition de la Semaine de la Santé auditive au travail, l'association JNA souhaite inviter l'ensemble des acteurs de l'entreprise à ne plus prendre en compte le bruit en mode curatif mais en considérant l'ensemble des facteurs clés pour contrecarrer cet agent toxique à l'homme et privilégier plutôt une démarche de bien-être et de santé.

Dans le domaine de l'audition, la perte auditive reste irréversible. Le bruit impacte l'oreille directement et indirectement du fait des interconnexions des systèmes nerveux. Par sa toxicité, il affecte les équilibres de santé physique et psychologique. Il est à considérer comme un agent pathogène.

Selon la définition de l'OMS, il est de notre devoir de mettre tout en œuvre pour favoriser un état de « bien-être » total et durable des personnes.

L'association JNA a été accréditée par le mouvement Global Compact des Nations Unies. Elle est désormais membre de Global Compact France pour valoriser les droits de l'homme dans toutes ses situations de vie. Elle est également membre de la coalition pour la prévention des risques de surdité au sein de l'OMS.

La question du bruit et de ses impacts santé et bien-être interroge chacun d'entre nous sur le type de société dans laquelle nous souhaitons vivre et évoluer.

Plus d'infos : www.sante-auditive-autravail.org